

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Lè cartè dâo bounan  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196692>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 PALUD, 24, LAUSANNE  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

*Rédaction et abonnements :*  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50  
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
 Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

## Réflexions sur le jour de l'an par un abonné de mauvaise humeur.

Durant la semaine qui précède le jour de l'an, nous voyons les magasins se parer de leurs plus riches marchandises, les feuilles d'avis regorgent d'annonces, les journaux flattent leurs abonnés, les domestiques sont plus diligents qu'à l'ordinaire, les enfants apprennent mieux leurs leçons ; les facteurs sont moins grognards ; tout annonce que le 1<sup>er</sup> janvier approche.

La jeune épouse, encore dans les douceurs de la lune de miel, brode en secret dans son boudoir quelque objet de fantaisie pour celui qui partage son bonheur, et bondit de joie à la pensée de la charmante surprise qu'elle va procurer et des douces caresses qui l'attendent en retour. Sa voisine, plus âgée, et qui connaît déjà les peines du cœur, les vicissitudes de la vie, prépare pour son mari un cadeau moins frivole, auquel elle joindra intentionnellement un livre intitulé : *La vie de jamine ou L'époux fidèle*.

L'amoureuse de vingt ans entre timidement dans un magasin et demande en balbutiant le prix d'un bijou, en ayant soin de répéter au marchand — qui ne le lui demande pas — qu'il a l'intention de faire un cadeau à sa sœur, ou qu'il est chargé par un ami de faire cet achat, très ennuyeux pour lui.

La maîtresse avare cherche un prétexte pour gronder sa cuisinière ou lui faire casser une assiette afin de pouvoir lui dire : « Vous êtes une étourdie ; vous me brisez tout ; vous n'aurez rien au nouvel-an ! »

Tel patron manifeste un malaise, une indisposition quelconque, et s'arrange de manière à tomber malade le 1<sup>er</sup> janvier pour éviter la visite ou les compliments d'usage de ses employés.

D'autres, qui ne peuvent décidément pas s'abstenir de faire quelques dons, entretiennent d'avance leurs protégés des revers qu'ils ont eu pendant l'année qui vient de s'écouler et des charges nombreuses qu'ils auront à supporter à l'avenir.

La vieille institutrice, qui vit des revenus d'une fortune acquise chez quelque comte russe, et qui éprouve des vapeurs chaque fois que sa main se porte à sa bourse pour en sortir quelque chose, enveloppe d'un bas de laine la sonnette de son appartement, afin d'en amortir le son et de n'être pas ennuier par les petits mendiants. Elle dit du reste sentir le besoin de la solitude pour se livrer aux réflexions sérieuses qu'inspire toujours la fin de l'année.

Enfin le premier janvier arrive, les étrennes sont offertes, les étrennes sont reçues, on se serre affectueusement la main, on s'embrasse, on fait mille vœux. Le mari promet à sa femme tout le dévouement, toute l'amitié dont son cœur est susceptible, et réciproquement.

En affirmant qu'il sera plus sage, plus obéissant, l'enfant caresse d'une main la barbe de son père pour recevoir de l'autre une pièce d'argent.

Le vieillard, enclin ce jour-là à la tristesse, par des souvenirs de jeune âge, par un coup d'œil jeté sur le passé, se réjouit cependant aux témoignages d'affection et de tendresse dont il est aussi l'objet ; tous s'égagent, tous sont heureux.

Dans la rue, on ne peut faire dix pas sans rencontrer quelqu'un qui vous dise : « Je vous souhaite une année heureuse et longue, » comme si celle-ci pouvait avoir plus de 365 jours.

Puis le jour de l'an se passe ; on rentre dans ses habitudes ordinaires ; on règle ses comptes, les notes des fournisseurs pleuvent ; on les jette avec humeur au fond d'un tiroir ; les soucis reprennent le dessus, les illusions d'hier s'évanouissent, les cadeaux et les promesses s'oublient, et la réalité de la vie vous étreint de nouveau avec ses mécomptes, ses peines, ses déceptions, qui vous suivent jusqu'au 31 décembre, malgré les vœux sans nombre des amis du 1<sup>er</sup> janvier.

## Guerre des traine-bâtons, des matous et des carquoies.

Quelques journaux neuchâtelois racontaient ces jours derniers les péripéties d'un combat qui venait d'avoir lieu entre les jeunes gens de deux localités de notre canton, Boudry et Cortaillod.

Une guerre livrée en plein champ, et à cette saison de l'année surtout, où la jeunesse ne s'en va plus par les prés à la recherche de marguerites à effeuiller, m'a paru un cas valant la peine de vous être signalé.

Depuis longtemps, — depuis toujours, dit-on — il a existé une animosité véritable entre les jeunes gens de Cortaillod et ceux des localités voisines, Boudry et Bevaix. Ils ne peuvent se sentir ni se voir et ils ne manquent jamais, du plus loin qu'ils s'aperçoivent, de se crier mutuellement leurs sobriquets : ceux de Boudry sont des *traine-bâtons*, ceux de Bevaix des *matous* et ceux de Cortaillod des *carquoies*.

C'est ordinairement au moment des pâtures que les batailles sont les plus fréquentes. Le dimanche, les gamins et les grands garçons de Bevaix ou de Boudry, qui se sont entendus à l'avance, chassent leurs vaches devant eux et, munis de bâtons et de cailloux, ne s'arrêtent qu'à la frontière, c'est-à-dire à l'endroit où finissent leurs prés et où commencent ceux de Cortaillod. Les bergers de ce dernier village, aussi bien préparés et armés, arrivent sur les lieux et bientôt les deux camps se trouvent en présence.

La guerre commence par l'échange de briquettes et de quelques cailloux, des plus petits, les gros étant mis en réserve pour servir à poursuivre l'ennemi au moment de sa fuite.

Les bâtons suivent les pierres et les vaches qui cessent de mordre dans leur herbe font de gros yeux effrayés à cette mitraille qui peut les atteindre aussi ; elles ont l'air de se souvenir que plus d'une fois elles sont rentrées à la maison avec une ruine au cou, rendant un son creux et lamentable au lieu de la sonnette dont

tout-à-l'heure elles faisaient crânement retenir les voix claires et gaies.

Les promeneurs, qui, des hauteurs voisines, aperçoivent cette scène, s'arrêtent surpris et assistent avec inquiétude à ces combats dangereux et d'un genre tout à part.

Au bout d'un certain temps, l'un des deux camps recule ; l'autre avance d'autant, ramasse les cailloux en réserve, s'empare de ceux que l'ennemi abandonne en fuyant, et le poursuit en poussant des cris de triomphe.

Les vainqueurs rentrent dans leurs foyers aussi fiers que s'ils avaient conquis un royaume et racontent avec chaleur leurs exploits guerriers. Les mères qui craignent des malheurs grondent et défendent de recommencer, ce qui n'empêche pas une nouvelle campagne de s'organiser pour la première occasion.

On a tout essayé pour mettre fin à ces combats dangereux ; les pasteurs s'en sont inquiétés ; des gendarmes ont été envoyés sur les lieux, mais les gamins sont rusés ; ils attendent patiemment que les différentes autorités les aient oubliés et, un beau jour, au moment où l'on s'y attend le moins, voilà de nouveau une rencontre à signaler ces jours derniers encore, nos journaux se sont occupés de la plus récente en faisant des vœux pour qu'il soit enfin interdit, et pour de bon cette fois, à ces jeunes vauriens de continuer à voisiner d'une semblable façon.

Quoiqu'il en advienne, il est à supposer que si ces hauts faits passent à l'histoire, le chapitre où ils seront relatés aura pour titre : *Guerre des traine-bâtons, des matous et des carquoies.*

*Un abonné Neuchâtelois.*

## Le carté dão bounan.

Lé dzeins de la vela ont dái moudé qu'on n'a pas onco dein lé veladzo, hormi petitre cllião que sont on pou monsus. L'est d'inse que sè servont dæ cein que lâi diont dái cartès dæ vesitès, que l'est dâi petits bocons dè papâi gros coumeint la mâtî de 'na carta civqua, et iô font marqué lão nom tot coumeint su lè z'étiqüettès dái z'apotiquières. Et quand lão preind onna lubie d'allâ trovâ caquon, crâdêvo que l'autlont lão deré bondzo ? ào ouai ! L'einvouïont la serveinta portâ iena dè cllião cartès, et la vesita est fête, sein que n'aussont nion vu. Vo mè derâi tot cein que vo voudrài ; mâ l'est onna drola dè mouda, kâ n'ia pas moian dè baire on verro, et porquie sè fat-on dái vesitès, se n'est pas po avâi lo pliési dè sè vairé et d'ein partadzi ion !

Lo valet à Trognu qu'est à maîtrè pè Lozena, tsi dái bravès dzeins, ne cognessâi pas cllião cartès dè vesitès tant qu'à l'autre dzo. L'est ein serviço po soigni lo tsévau d'on vilhio monsu et de 'na vilhie dama, et dái conduirè quand sè vont promenâ. Adon lo leindéman dái bounan, son monsu lâi dit d'appliyi po allâ férè dè cllião vesitès io on ne vâi nion. Quand lè dou vilhio sont dein la cariole, sè sont apécu que l'aviont àobiâ lão cartès dè vesitès et l'ont einvoyi Trognu lè queri su la

trâbla dâo salon, aprés quiet sont partis. Quand l'arrevâvont devant 'na maison iò l'aviont dâi cognessances, lo monsu pregnâi lè guidés po teni lo tséau, et desai à Trognu qu'avâi gardâ lè cartès dein sa catsetta, d'ein portâ, tantout iena, tantout duè, trâi, quattro, c'est suivant; après quiet, quand lo cocher étaï remontâ, faillâi traci pe lién. Aprés avâi fê cé manèdzo 'na troupe dè iadzo, lo monsu fâ arretâ et dit à Trognu dè portâ trâi cartès tsi on autra cognessance.

— N'ia pas moian, noutron maîtrè, se respond Trognu.

— Et porquie?

— Po cein que ne m'ein restè perein que duou: lo fôu dè pique et lo sa dè carreau...

Adon l'arâi faillu vairè lo vihlio, qu'étaï fureux et que risai tot parâi, ein traiteint lo pouro Trognu dè tadié et dè taborniò, ka lo pouro lulu que n'avâi jamais eintendu parlâ dè cartè dè vesitès, avâi bin vu dâi z'étiquettès quand lo monsu l'avâi einvoyü ào salon; mà coumeint on lâi avâi de dè prindrè dâi cartès, l'avâi tot bounameint prâi on djû dè binocle, et lè cliaio cartès à djuï ào mariadzo que l'avâi bailli pertot iò l'étaï z'u.

Nous publierons dans notre prochain numéro un article inédit de M. C.-C. Dénéréaz.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la charmante nouvelle vaudoise qui va suivre, sous le titre: *Marguerite l'effeuilleuse*, et dont nous commençons aujourd'hui la publication. On y trouvera une peinture vivante et fidèle des mœurs des bords du Léman, et nous y ferons la connaissance de personnages sympathiques et intéressants décrits par une plume alerte et gracieuse.

#### Marguerite l'effeuilleuse.

NOUVELLE VAUDOISE

Jean-Louis-Abram Cornaz, de la commune de Chexbres et y demeurant, avait cinquante ans, soixante poses de terrain en vignes, prés et champs, une maison de ferme, plus une petite maison avec pressoir dans le vignoble: le tout franc d'hypothèques: Aussi bien Abram Cornaz était connu dans le pays comme ayant *de quoi*. L'indique d'abord sa position financière, parce qu'en général c'est la première demande que l'on fait en parlant de quelqu'un. A côté de son argent, il avait peu de qualités. Veuf de bonne heure, il s'était consacré à l'exploitation de son domaine et avait laissé un fils superbe, unique fruit de son mariage, s'élever presque tout seul. Au physique, Antoine Cornaz (c'est le nom de ce dernier) avait parfaitement réussi; c'était un puissant garçon de 23 ans, au moment où commence ce récit, mesurant cinq pieds huit pouces, aux épaules carrées, à la figure hâlée par le soleil et, pour tout dire, légèrement rougie par de fréquentes libations. Des cheveux noirs courts et frisés couvraient son front et contribuaient à donner à sa figure une allure décidée. Au moral, il était doué de deux grandes qualités: un excellent cœur et un grand amour de la vérité mais pour le reste, paresseux, joueur, emporté et buveur. Constantement entouré de jeunes gens qui flattait ses mauvais penchants, il était devenu l'oracle et le chef de la jeunesse bruyante du vignoble.

Tant que son fils n'avait pas été à même de le seconder dans ses travaux, Abram Cornaz s'était fort peu inquiété de lui, mais ce dernier devenant grand et fort, son père réclama ses services.

Antoine voulait bien travailler, mais, comme on a l'habitude de dire chez nous, à ses heures. D'un autre côté, les demandes d'argent se succédaient à de courts intervalles, ce qui ne tarda pas à amener un grand froid dans les relations du père et du fils. Abram Cornaz s'était alors pris à regretter sincèrement son insouciance à l'égard de l'éducation d'Antoine, et cela d'autant plus qu'il reconnaissait l'impossibilité de dompter maintenant cette nature violente.

Les jours s'écoulaient tristement à la ferme; tout se ressentait de l'humeur de plus en plus sombre du père et des désordres du fils. On ne rencontrait

dans ce monde-là qu'un seul visage exprimant la satisfaction; c'était celui de l'oncle Samuel, ou plutôt du cousin Samuel, car c'était le véritable degré de parenté qui existait entre Abram Cornaz et lui: par suite de l'habitude qu'il avait de nommer Antoine son neveu, on ne l'appelait à la ferme que l'*oncle Samuel*. Assez pauvre, malgré une envie forcenée de devenir riche, et un travail soutenu de plusieurs années, il s'était fixé, après avoir longtemps habité une autre partie du canton, au village de Chexbres. Il avait ouvert dans ce lieu une petite auberge qui, soit dit en passant, était peu fréquentée par les gens de l'endroit, car le caractère de l'hôte n'était sympathique à personne.

C'était une triste nature que celle de l'oncle Samuel. Désespérant d'atteindre le but unique de toute sa vie, arrivé à la porte de la vieillesse sans avoir amassé cet argent tant convoité et pour lequel, il faut le reconnaître, il avait tout sacrifié, voir même jusqu'à plus petit sentiment de générosité, il n'avait d'autre joie que les soucis et les malheurs d'autrui. Aussi quel baume précieux sur son cœur que les plaintes amères de son riche cousin! quelle douce musique à son oreille que les récriminations de ce cher neveu Antoine! Avec quelle indignation bien sentie il approuvait l'un et l'autre (séparément, cela va sans dire) dans leur ressentiment... Quelle douce satisfaction pour lui de voir le père se rendre en grondant visiter ses terres, le fils, la figure empourprée de colère, se diriger vers un des cabarets de Lutry ou de Cully, et les domestiques disputer ent're eux.

Les choses en étaient là, lorsque, par un beau soir de printemps, l'*oncle Samuel* était dans la salle à boire de son auberge, occupé à la lecture de son journal. La *Gazette de Lausanne* ou le *Nouvelliste Vaudois*, je ne sais lequel des deux, n'absorbaient pas tellement son attention qu'il ne put jeter de fréquents coups-d'œil sur la table chargée de bouteilles vides et de verres, à côté de la sienne. Chaque regard était suivi d'une tape sur la poche de son pantalon, qui rendait alors un son argentin. — Ouais! murmura-t-il d'un ton goguenard, ils seront bien en arrivant à Lausanne, s'ils continuent de ce train-là... Les pîtes de la Cité vont faire de bonnes recettes, avec des gaillards pareils. Antoine d'abord ne ménagera pas les écus du cousin... hé! hé! il faut payer l'honneur d'avoir un fils sous-officier. Une école militaire de cinq semaines, juste au moment des gros travaux... Allons voir ce que dit le cousin Abram.

Pendant que le charitable aubergiste pose son journal, cache ses lunettes dans leur étui et cherche son chapeau, expliquons en deux mots ce qui avait donné lieu au monologue dont nous venons d'entendre une partie. Le fils d'Abraham Cornaz, qui venait de recevoir sa nomination de caporal de grenadiers, avait cédé aux sollicitations pressantes de plusieurs jeunes gens des environs, recrues de l'année précédente, qui l'engageaient à passer avec eux son école de caporal, quoiqu'il eût la faculté de la renvoyer à plus tard.

Malgré la défense formelle de son père, Antoine adressa une demande à l'inspecteur des milices et reçut, bientôt après, l'autorisation de se joindre au détachement dont ses jeunes amis devaient faire partie.

Abram Cornaz fut d'autant plus chagriné de la désobéissance de son fils qu'il avait compté sur lui pour le seconder dans les forts travaux du commencement de l'année; aussi répondit-il par un refus péremptoire à la demande d'argent que lui fit ce dernier à l'occasion de son école militaire.

Antoine, dont on connaissait la fortune à venir, trouva un préteur obligeant qui lui avança une assez forte somme destinée à suffire aux exigences de son nouveau grade. Au jour fixé pour le départ, toutes les connaissances du jeune caporal arrivèrent à Chexbres pour le chercher, et Antoine les reçut à l'auberge de l'*oncle Samuel*, où de vigoureux toasts furent portés à l'honneur de notre héros. On but à ses futures épaulettes, à la vie de caserne, à la bonne arrivée, au retour prochain, et toute la joyeuse bande quitta le village précédée par un tambour qui tapait sur sa peau d'âne de la façon la plus réjouissante.

Laissons-les continuer leur route et revenons à l'auberge de la Croix-Blanche, où nous attend une nouvelle connaissance.

Une jeune fille de 19 ans environ, de mise modeste, mais d'une scrupuleuse propreté, venait

d'arriver chez l'*oncle Samuel* et l'avait rencontré sur sa porte au moment où il sortait pour aller chez Abram Cornaz. Sa robe de *galette* dessine une taille un peu forte, mais bien prise et gracieuse, ses pieds bien chaussés sont petits et cambrés et son bonnet de tulles a de la peine à contenir une chevelure des mieux fournies.

L'aubergiste la reconnut à première vue.

— Tiens, c'est toi, Marguerite. Quel vent t'amène par ici, comment se porte ta mère.

— Ma mère, reprit la jeune fille, — et deux larmes silencieuses jaillirent de ses yeux battus, — ma mère est morte. Voici une lettre qu'elle m'a recommandé de vous remettre. J'ai été malade pendant trois semaines après la mort de ma chère mère, et dès que j'ai pu quitter N°\*, je me suis mise en route pour venir vous trouver.

A ces paroles, la figure de l'*oncle Samuel* se rembrunit, et c'est d'un ton beaucoup moins amical qu'en commençant qu'il engagea Marguerite — puisque tel est le nom de l'orpheline — à entrer dans la chambre. Pendant qu'il prenait connaissance de la lettre, la pauvre enfant regardait machinalement autour d'elle, puis son regard se fixa bientôt sur la figure de l'aubergiste. En voyant l'air de plus en plus contrarié de celui-ci, elle baissa les yeux: on pouvait s'apercevoir à quelques mouvements nerveux des efforts qu'elle faisait pour cacher une émotion trop vive pour être contenue. Tout-à-coup des sanglots qu'elle ne peut retenir font relever la tête à l'*oncle Samuel* qui méditait profondément sur le contenu de la lettre.

— Ah ça, qu'as-tu à pleurer maintenant?

— Pardon, mon parrain, je pensais à ma pauvre mère.

— Hum! ta pauvre mère, ce n'est pas ma faute si elle était pauvre; quant à être ton parrain, c'est vrai, je le suis, mais ce n'est pas une raison pour vous tomber ainsi sur les bras sans seulement vous dire gare. C'est assez commode, on écrit une lettre longue comme un sermon à un malheureux parrain, qui toute sa vie a tiré le diable par la queue, on le charge de ses dernières volontés comme si on avait de bonnes terres au soleil, puis on meurt tranquillement. Voilà.

(A suivre).

#### Un champ de pommes de terre aux Bastions (Genève).

Avant 1816, Genève n'avait qu'un jardin botanique à peine digne de ce nom. A la fin de cette même année, le célèbre de Candolle, nommé professeur à l'Académie de Genève et chargé de donner des cours publics, ne tarda pas à reconnaître la nécessité de créer un jardin plus spacieux et plus commode. Deux raisons firent jeter les yeux sur l'ancienne promenade du Bastion-bourgeois.

M. de Candolle fut chargé de la direction du jardin et des travaux préparatoires.

Ces travaux furent entrepris avec beaucoup de promptitude. On jeta bientôt abattu et fait disparaître les arbres qui occupaient le milieu de la promenade. Mais la disette qui affligea Genève dans l'hiver de 1816 à 1817 (année de la misère), renvoya forcément la création du jardin pour employer le terrain à la plantation de pommes de terre. Ce ne fut que l'automne suivant, après la récolte, que l'on commença à s'occuper de cultures botaniques et de constructions relatives à cet objet.

#### Le lapin, le chien et le chasseur.

César, chien d'arrêt renommé,  
Mais trop enflé de son mérite,  
Tenait arrêté dans son gîte

Un malheureux lapin de peur inanimé.

« Rends-toi! » lui cria-t-il d'une voix de tonnerre.

Qui fit au loin trembler les habitants des bois;

Je suis César, connu par ses exploits,

Et dont le nom remplit toute la terre »

A ce grand nom, Jeannot lapin,

Recommandant à Dieu son âme pénitente,

Demande d'une voix tremblante :

« Très sérénissime matin,

Si je me rends, quel sera mon destin? »

— Tu mourras. — Je mourrai! dit la bête innocente. Et si je fuis? — Ton trépas est certain.